

Le Budget—L'hon. B. Bouchard

du déficit dont nous avons hérité en 1984, et contre lequel nous continuons de lutter.

L'ampleur de ce déficit nous a obligés à faire des choix difficiles depuis, mais qui ont porté fruit. Ils nous ont permis de réduire le déficit, et de ramener le taux d'inflation à un niveau acceptable. Cette gestion responsable des finances publiques, jointe à des mesures concrètes, a pavé la voie à un taux de progression de l'économie qui figure parmi les plus élevés des grands pays industrialisés.

La responsabilité budgétaire et l'état de l'économie sont deux notions particulièrement liées. On ne peut, monsieur le Président, se montrer insouciant avec l'un sans compromettre l'autre. Or, les deux sont présentement à un carrefour qui sera déterminant pour l'avenir du Canada.

A un moment où les économies nationales sont de plus en plus ouvertes, où le libre-échange nous offre d'immenses possibilités de développement, nous ne pouvons pas échapper à certaines nécessités que cela impose: le besoin d'être concurrentiel, d'être formé, et d'être à la pointe des technologies; le besoin plus global mais essentiel que l'économie canadienne soit en mesure de soutenir la croissance.

Ces choses ne pourront pas être réalisées pleinement avec un déficit comme celui que nous avons actuellement, avec une dette nationale qui nous coûte plus du tiers de chaque dollar que nous dépensons.

Monsieur le Président, nous partageons tous, de quel côté de la Chambre que nous sommes, un certain nombre de valeurs à la dimension de ce pays. Nous croyons tous, par exemple, que l'État doit maintenir des services sociaux nombreux et de qualité. Nous croyons que l'État doit lutter contre les disparités régionales et que la protection de l'environnement demeure une priorité absolue. Nous croyons tous en la nécessité de normes nationales dans la mise en oeuvre de la distribution des services.

Eh bien, si nous croyons tous en ces objectifs, nous devons faire en sorte que notre économie soit en mesure de les maintenir. Mais il n'y a pas que cela, monsieur le Président, il y a aussi une question importante de responsabilité morale à l'égard des générations futures. Nous n'avons pas le droit de laisser à nos enfants une marge de manoeuvre étouffée sous le poids d'une dette incontrôlable.

Et le Budget qu'a soumis à la Chambre le ministre des Finances (M. Wilson) n'est pas un budget facile à présenter, mais il est celui qui s'impose, si la notion des responsabilités veut dire quelque chose. Ce Budget n'est pas seulement un budget d'avant-garde. Il traite aussi, monsieur le Président, des réalités d'aujourd'hui. Les mesures que le ministre des Finances nous propose constituent une base solide qui permettra à notre économie de

prosperer dans les années 1990. Les mesures qui visent à contrôler le déficit et la dette publique sont un élément essentiel pour l'avenir de ce pays. Et les mesures conçues pour établir un cadre propre à la croissance économique à long terme le sont aussi.

Monsieur le Président, le même raisonnement s'applique au ministère que je dirige. Les transports ont toujours été le fer de lance de l'économie. Ils sont pour ainsi dire les artères du pays par lesquelles circulent les denrées agricoles, les matières premières et les produits transformés qui nourrissent l'économie de ce pays.

Les différents modes de transport représentent 4,8 p. 100 de notre Produit intérieur brut et 3,9 p. 100 de tous nos emplois. Chaque jour, 130 000 Canadiens voyagent d'une ville à l'autre à bord de transports commerciaux, et quotidiennement, le réseau canadien de transport permet d'acheminer 1,9 million de tonnes de marchandises diverses.

Monsieur le Président, nous nous sommes engagés, ces dernières années, à fournir aux Canadiens un réseau de transport qui soit sûr d'abord, fiable et efficace et qui stimule à tous égards la liberté et le mouvement qui est au coeur de la réalité canadienne. Alors que le libre-échange avec les États-Unis est devenu une réalité, la contribution du secteur des transports devient encore plus déterminante pour l'avenir de notre développement économique.

[Traduction]

Avant la Confédération, le Canada devait lutter constamment pour relever les défis auxquels il faisait face dans le domaine des transports. Ce vaste pays accidenté qu'est le nôtre avait besoin de liens d'unification. La construction d'un chemin de fer intercontinental, qui était le grand rêve de John A. MacDonald, a répondu à nos premiers besoins d'unification. L'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la route transcanadienne, en 1959 et en 1962, a eu un impact positif énorme sur le développement économique et sur les transports. L'élargissement de nos voies aériennes et de nos réseaux de communications ont contribué à réduire davantage la taille du Canada. Maintenant, nous sommes tous voisins dans ce grand pays.

Les transports doivent continuer de jouer un rôle vital au cours de la prochaine décennie et au début du XXI^e siècle. En jetant un regard vers l'avenir, je vois un système de transport comprenant au moins quatre éléments essentiels.

Premièrement, il sera sûr. Deuxièmement, il sera efficace et efficient, c'est-à-dire qu'on fera une utilisation optimale de chaque mode de transport: aérien, ferroviaire, maritime et routier. Troisièmement, il sera adéquat, c'est-à-dire qu'il répondra aux besoins des expéditeurs et des voyageurs. Quatrièmement, il sera innovateur, tant